

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°75-99 du 22 Avril 1975

portant nomination des Membres de la
Commission d'Etat pour l'Economie
Nationale.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,
PRESIDENT DU CONSEIL NATIONAL DE LA REVOLUTION,

- VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;
VU l'Ordonnance n°74-68 du 18 novembre 1974, portant création, attributions, composition, organisation et fonctionnement du Conseil National de la Révolution, du Bureau Politique dudit Conseil, des Conseils Provinciaux, de District, Communaux et Locaux de la Révolution;
VU le Décret n°74-277 du 21 octobre 1974, portant formation du Gouvernement et les décrets modificatifs subséquents;
VU le Décret n°75-51 du 21 février 1975, portant nomination des Membres du Conseil National de la Révolution;

DECRETE :

Article 1er.- Sont nommés Membres de la Commission d'Etat pour l'Economie Nationale :

PRESIDENT : Capitaine André ATCHADE, Membre du Bureau Politique

VICE-PRESIDENT : ADJO Boko Ignace, Membre du Bureau Politique

M E M B R E S : -Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération,
-Le Ministre des Finances,
-Le Ministre Délégué auprès du Président de la République,
Chargé du Plan, de la Statistique et de la Coopération
des Aides Extérieures,
-Le Ministre du Développement Rural et de l'Action Coopérative,
-Le Ministre des Travaux Publics, Transports, Postes et
Télécommunications
-ABDOULAYE Issa, Membre du Bureau Politique
-VIDEGLIA Pamphile, Membre du Conseil National de la Révolution,

- GNIDEHOU Justin, Directeur de la Planification d'Etat
- AGOSSA Polycarpe, Directeur des Etudes et du Plan, Ministère de l'Industrie et du Commerce,
- GBAGUIDI David, Directeur des Etudes et du Plan, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité,
- SACRAMENTO Léon, Directeur des Etudes et du Plan, Ministère du Plan, de la Statistique et de la Coordination des Aides Extérieures,
- LALEYE Abiodoun, Directeur des Etudes et du Plan, Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération,
- MEDE-MOUSSA Yaya, Directeur des Etudes et du Plan, Ministère de l'Education Nationale
- ATCHADE François, Directeur des Etudes et du Plan, Ministère des Travaux Publics, Transports, Postes et Télécommunications,
- DASSOUNDO I. Gédéon, Directeur Général de la S.N.A.H.D.A.
- PARAISO Emile, Directeur Général de la S.D.E.E.
- AMOUSSOU Bruno, Directeur Général de la S.D.B.
- MALIAM-IDI Abdoulaye, Directeur Général Adjoint de la S.D.B.
- BABA-MOUSSA, Directeur Général de la B.D.D.
- DOSSOU Paul, Directeur Général Adjoint de la B.D.D.
- ASSOUMA Nouhoun, Directeur Général de la CODANAM.
- ELEGBE Alfred, Directeur Général de la SONAR
- Da SILVA Magloire, Directeur Général de la SODAIC.
- SANTOS Valérien, Directeur Général de la SOCAD.
- MEDJE Gilbert, B.C.E.A.O.
- ONODJE Kayossi, Conseiller Technique à l'Economie.
- MAFFON Benoît, Directeur du Commerce Extérieur, Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme
- TRAORE Moussa Ali, Directeur du Département n°1, Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération,
- GBAGUIDI Léonard, Chef de District Urbain de Cotonou.

Article 2. Le présent décret sera publié et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à COTONOU, le 22 Avril 1975

par le Président de la République
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Lieutenant-Colonel Mathieu KERÉKOU

AMPLIATIONS: PR 10 - CNR 10 - Intéressés 32 - Ministères 13 - SGG 4 - Cab.Mil 4